

Le sommeil et la beauté

Autor(en): **Desbois**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

boissons à assez bonne dose, mais après les repas. Elles favorisent la digestion et l'alimentation des déchets de la nutrition qui peuvent encombrer les tissus de l'organisme.

Les obèses ont besoin de beaucoup d'exercice musculaire, mais il ne faut pas le pousser jusqu'à l'extrême fatigue. Ils doivent faire fréquemment usage des bains chauds, alcalins ou salés.

Lâi a vin et vin.

Faut pas sè fiâ su cein qu'on lulu n'est pas eduquâ coumeint cliâo dè la vela po crairè que n'est que 'na fotiâ-bète.

On certain monsu, qu'avâi dâi vegnès que lâi rapportâvont gaillâ, et que savâi bin veindrè son vin, renaquâvè d'èin bailli âi z'ovràî que travaillivont por li; trovâvè que l'étâi damadzo et lâo fabrequâvè on espèce dè bâirè avoué dè la tchaffa que mettaî gonvâ dein dè l'édhie, et que mécliavè dein on bossaton avoué dâo troblion et dâi vilhio resto dè bosssets, que cein ne vaillessâi pas dâo crouïo penatset. Mâ c'étâi adé atant d'espargni; et pi d'ailleu, se sè peinsâvè lo gaillâ, cein est bo et bon po dâi petitès dzeins.

On dzo qu'on pâyсан lâi avâi amenâ on moulo, lo monsu lo fe eintrâ po lo pâyî, et po fèrè lo genereux, criè sa serveinta et lâi fâ :

— Suzette! allâ-vâi traitrè onna botolhie à la câva, et prenî âo bosset dâo fond, vo sédè.

C'étâi lo bossaton à la gadrouille. La serveinta apportè la botolhie et dou verro. Lo monsu reimpliè cé âo tserroton, et s'èin vaissè 'na tota petita gottetta.

— A la voutrâ! se fâ ein croqueint.

— Dè tot mon tieu, monsu, repond lo pâyсан, que bâi la mâiti dè son verro ein djeigneint lè z'orolhiès.

— Vo n'âi pas sâi, fâ lo monsu. Vo faut vouedi voutron verro.

— L'est bon! c'est que faut fèrè atteinchon avoué dâo vin dinsè.

— Coumeint lo trovâ-vo?

— Oh! câisi vo. Quin vin! quin vin!

— Pi prâo, qu'èin ditès-vo?

— Aloo! L'est portant oquiè dè bon que 'na gotta de bon vin.

Lo monsu recriè sa serveinta po allâ queri onna botolhie dè boutsî, dâo pur Fétsy, po vairè cein qu'allâvè derè lo pâyсан; mâ quand l'èin a z'u vaissâ à tsacon on verro et que l'eurent bu, diabe lo pas se lo pâyсан dese on mot.

Lo monsu, tot èbâyi, lâi fâ :

— Eh bin! vo z'âi trovâ l'autro tant bon, et vo ne ditès rein dè stusse! Coumeint lo trovâ-vo?

— Césiquie, monsu, n'a pas fauta d'ètrè bragâ.

Grands bals.

On donne de curieux détails sur le premier grand bal de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui a eu lieu samedi dernier. En voici quelques-uns empruntés aux *Annales politiques et littéraires* :

« Le nombre maximum des billets qui pouvaient être délivrés en cette circonstance était de 14,000, et il a été adressé plus de 20,000 demandes.

Chaque conseiller municipal reçoit pour son compte personnel 50 billets, qu'il distribue sous sa responsabilité. Cela fait 100 billets pour les deux jours. Mais les conseillers n'en ont jamais assez. Il leur en manque toujours au dernier moment pour des amis oubliés, des électeurs influents. « Pour ma femme, mon cher secrétaire, pour ma fille!... » Comment résister ?

Les conseillers tâchent d'éliminer les quémandeurs qui ne sont pas électeurs dans leur quartier. D'aucuns, dont M. Brousse, ont eu l'idée, pour éviter les jalousies, de faire tirer les billets au sort dans leur comité. D'autres procèdent par date de réception des lettres; mais c'est un système plus suspect de partialité.

Les présidents du Conseil municipal et du Conseil général ont un plus grand nombre de cartes que leurs collègues; on considère qu'ils ont à satisfaire à plus de demandes.

Les quémandeurs sont, en général, des employés ou des négociants. Peu d'ouvriers réclament des places qui ne sauraient s'utiliser que si l'on a une toilette de soirée. Quoique l'habit ne soit pas obligatoire, la redingote est si rare à ces fêtes, qu'il n'est pas agréable d'aller s'y distinguer avec ce vêtement insuffisamment officiel.

Les demandes de cartes sont en général quelconques; les raisons invoquées sont simples et naturelles :

Monsieur,

Je suis électeur dans tel quartier, je désire-rassister au bal de l'Hôtel-de-Ville.

Parfois, les solliciteurs expliquent les raisons qui les poussent à faire ces demandes. Voici quelques lettres — mais prises parmi les choisies :

Monsieur,

Mes filles viennent de se faire faire de délicieuses toilettes et voudraient les mettre pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Cinq entrées me suffiraient pour ma femme et moi et mes trois enfants, deux jeunes filles et un garçon de vingt ans, un danseur.

Un autre veut profiter de ce bal pour visiter l'Hôtel-de-Ville :

Monsieur,

Je ne connais pas l'Hôtel-de-Ville, et j'ai lu dans les journaux que le palais municipal était adorable les jours de fête.

Pourriez-vous me faire parvenir quatre entrées pour moi et ma famille. Je suis électeur en tel arrondissement et patenté.

Il y a le père de famille qui a sa fille à placer :

Monsieur le syndic,

J'ai une fille en âge de se marier et sa mère désire la conduire dans le monde; l'Hôtel-de-Ville ouvrant ses portes aux Parisiens, je me mets sur les rangs pour trois cartes d'entrée que vous voudrez bien, j'espère, octroyer à un vieux républicain, qui l'était déjà sous l'Empire.

Des Parisiennes, comptant sur leurs irrésistibles attraits, ont la charmante audace de solliciter en personne : « Ah! monsieur, deux petites entrées... il paraît que c'est si joli... si joli!... » Mais la consigne est inflexible et la beauté en vain implore l'austérité de ces hommes de marbre...

Dans ce courrier spécial, peu ou point de lettres signées par des gens du monde. On veut paraître boudier l'Hôtel-de-Ville. On a transigé cependant lors du dernier bal. On a satisfait son envie de voir cette salle merveilleuse. On avait, il est vrai, une excuse : les Russes étaient là! »

Emploi des temps du subjonctif.

Si le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur* de l'*indicatif*, le verbe de la proposition dépendante se met :

1^o Au PRÉSENT DU SUBJONCTIF quand l'action est encore à faire: *Je défends qu'il vienne, je défendrai qu'il vienne.*

2^o Au PARFAIT DU SUBJONCTIF quand l'action est déjà faite: *Je doute que vous ayez pu le faire, je douterai toujours que vous ayez pu le faire.*

Si le verbe de la proposition principale est à l'un des temps du *passé* ou du *conditionnel*, le verbe de la proposition dépendante se met :

1^o À L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF quand l'action est encore à faire: *Je voulais qu'il vint, je voudrais qu'il vint.*

2^o Au PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF quand l'action est déjà faite: *Je ne savais pas que vous eussiez déjà lu ce livre; je n'aurais pas voulu qu'il l'eût fait.*

EXCEPTION. — Quand la proposition dépendante est suivie d'une proposition conditionnelle, c'est le verbe de cette dernière proposition qui détermine le temps à employer dans la proposition dépendante: *je ne crois pas qu'il le fasse si on le lui défend; je ne crois pas qu'il le fit si on le lui défendait; je ne crois pas qu'il l'eût fait si on le lui avait défendu.* (Almanach Hachette).

Le sommeil et la beauté.

L'article que nous avons publié samedi dernier sur l'influence que l'attitude d'une dame dans son lit, pendant le sommeil, peut avoir sur les traits de son visage et la grâce de ses mouvements, n'a sans doute pas échappé à nos lectrices.

Reprenant ce sujet, une de nos spirituelles correspondantes nous communique les lignes suivantes :

« Si vous avez lu, mesdames, l'article qui a paru dans le *Conteur*, sous le titre : *Le secret de la beauté*, vous avez sans doute entendu une voix gronder au dedans de vous. Cette voix vous a dit :

— Ce n'est donc pas assez, pauvres femmes, de passer vos journées à renfermer vos sentiments, à paraître gaies quand vous êtes tristes, ravies quand vous êtes fâchées, sereines quand l'orage trouble vos cœurs ?

Non, ce n'est pas assez de la contrainte du jour, voilà qu'il est question de vous imposer la contrainte de la nuit, à moins toutefois que vous ne soyez décidées à renoncer à votre beauté !

Vous pouvez encore dormir, c'est vrai, mais ce ne sera plus que d'un œil, et après avoir étudié votre pose, commandé la sérénité à vos traits et le sourire à vos lèvres, exactement comme si vous alliez vous faire photographier !

Je vous plaindrais, mesdames, si vous alliez vous tourmenter de ce qui pourrait résulter pour vous d'une posture abandonnée et sans grâce, dans votre lit : vous pourriez, dans ce cas, dire adieu au bon temps où, recroquevillées, en boule, pour bien dire, vous vous endormiez avec le sentiment que, dans cette attitude, vous tourniez le dos à toutes les misères de la journée, à tous les ennuis de la vie !

Dire adieu au bon temps ou renoncer à la beauté, la chose demande réflexion !

Mesdames, croyez-moi, laissez les beautés américaines prendre pour dormir des poses idéales sous la direction de M^{me} Alberti, et jouissez tranquillement du bon sommeil à la vieille mode. Je ne saurais rien vous conseiller de mieux pour votre bien-être; quant à votre beauté, il vous en restera bien quelques traces... On ne peut pas tout avoir ! »

M^{me} DESBOIS.

Les canons rayés.

Le premier essai des canons rayés, qui se fit en présence du général Herzog et de nombreux officiers, a donné lieu à un très joli calembour.

Après l'essai de ces nouveaux canons, le général et son état-major allèrent prendre un rafraîchissement. Un architecte de Lausanne, qui avait assisté à ces expériences en simple curieux, fut invité par un de ces messieurs à les accompagner.

On trinqua avec le général, fort satisfait de l'expérience à laquelle il venait de présider, on constata les nombreux progrès réalisés depuis un demi-siècle

dans l'art de la guerre, et la conversation ne tarda pas à devenir des plus familières et des plus gaies.

A ce moment, le colonel R. ., s'adressant à l'architecte lausannois, une de ses vieilles connaissances, lui demanda : — Eh bien, Monsieur B..., que dites-vous du canon rayé ?

— Moi, je regretterai toujours le départ d'Ulysse.

Le quatrième concert d'abonnement a été le plus remarquable de la saison. Le soliste, M. Jean Gérardy, violoncelliste, âgé de 16 ans à peine, est déjà l'un des meilleurs virtuoses de son instrument : il joint à une technique impeccable une sonorité et un style qui étonnent chez un artiste aussi jeune. Il a enlevé, avec une sûreté merveilleuse, le *concerto* de Raff et nous a charmé, plus encore, par l'exécution, tour à tour chaude et brillante, d'un *Nocturne* de Chopin, de la *Fileuse* de Popper et d'un *adagio* de Bach. — L'orchestre, quelque peu terne et décontenancé dans l'*ouverture du roi Etienne* de Beethoven, a été bien meilleur dans la *Symphonie inachevée* de Schubert et dans la suite du *Dimanche breton* de Guy Ropartz, dont les deux premières parties nous ont particulièrement plu. Les dernières, d'une originalité trop recherchée, manquent de souffle et d'inspiration.

Livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : La psychologie comparée, par M. E. Yung. — Edelweiss. Un roman dans les Alpes, par M. Mario ... — Souvenirs de l'exposition de Chicago, par M. H. Jacottet. — Romanciers anglais contemporains. Marie Wilkins, par M. A. Glardon. — La météorologie pratique, par M. C. Bühner. — Le citronnier. Nouvelle, de Ouida. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemande, russe, suisse-politique. Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureaux place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Un brave soldat du Gros-de-Vaud était en faction. Vers minuit, le colonel C... fit une tournée dans le camp, afin de constater si chacun était à son poste, et comment les hommes de garde faisaient leur devoir.

Lorsqu'il fut à quelques pas de factionnaire, celui-ci cria :

— Qui vive ?

— Ronde d'officier.

— Ah ! on sait bien que c'est vous, colonel... Que faites-vous par là à ces heures, au lieu d'être couché... avec vos rhumatismes ?...

— Je vais vous hypnotiser. Dormez. Le sujet s'endort profondément.

— Maintenant, retenez bien ce que je vais vous ordonner. Demain, vous viendrez me rendre vingt-cinq louis que je vous ai prêtés.

Le sujet se réveillant brusquement : — Ah ! non. C'est pousser la science un peu trop loin.

Dans un théâtre de quatrième ordre, les figurantes et petites femmes ne peuvent arriver à se placer en scène selon les indications du régisseur; impatienté, un acteur s'interpose; le régisseur, vexé de voir usurper ses fonctions, s'écrie :

— Ces demoiselles n'ont affaire qu'à moi, mêlez-vous de ce qui vous regarde, chacun son métier et les vaches seront bien gardées !

Une cuisinière à sa maîtresse :

— Monsieur X. me demande en mariage. Qu'en pense madame, me conseille-t-elle de l'accepter ?

— Oh ! je me garderais bien de vous donner un conseil que vous ne suivrez pas, j'en suis bien sûre.

La cuisinière réfléchit un instant, puis répond :

— Eh bien ! Madame, je crois que je veux quand même l'accepter, parce qu'ils ne vous demandent pas tous.

Section bourgeoise de gymnastique. — Nous rappelons que c'est ce soir, à 8 heures, que cette société donne sa soirée annuelle, dont le programme comporte, comme toujours, de charmantes choses, soit dans les exercices gymnastiques, soit dans la partie musicale. Le grand succès sera sans doute la *Valse de Lauterbach*, en costume d'armailis, précédée de *scènes alpestres avec chants*.

THÉÂTRE. — *Dimanche 11 février.* Le grand succès populaire :

ROGER-LA-HONTE

drame en cinq actes et huit tableaux, de Jules Mury et G. Gisier, tiré du roman du *Petit Journal*. — Rideau à huit heures.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 107,52. De Serbie 3 % à fr. 78, —. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à 35,40. — Milan 1866, à fr. 40,50. — Venise, à fr. 24, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,81. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14, —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.